



00 G

00 G

TABLEAU HISTORIQUE  
DE LA  
FRANCE  
RÉVOLUTIONNAIRE

PAR  
LE CHEV<sup>R</sup>. DE BOISDEFFRE  
SOUS-GOUVERNEUR DES PAGES DU ROI.



Quand les Sauvages de la Louifiane veulent  
avoir du fruit, ils coupent l'arbre au pied  
et cueillent le fruit.

*Esprit des Loix.*

A LEIPZIC,

1 7 9 4.

*P 1530*

RECHENKUNST  
VON  
J. H. VAN DER WAERDEN

DES  
HERRN  
JOHANNES VAN DER WAERDEN

BRUNNEN  
LEIPZIG

BRUNNEN  
LEIPZIG

L. 121



---

## AVANT - PROPOS.

**L'**homme de génie, qui écrira sur les dangers des Révolutions, qui fera voir, qu'elles sont toujours dirigées par un esprit d'ambition, funeste aux peuples — fera le bienfaiteur du monde, & son ouvrage sera immortel.

Rien n'importe autant, que de connaître les causes de ces orages politiques, qui font succéder une turbulente anarchie à l'harmonie d'un gouvernement, éprouvé par des siècles d'habitude.

A

Il importe encore de savoir, que le terme d'une Révolution violente est le plus atroce despotisme, parce qu'il n'y a plus que ce moyen de repos pour une nation fatiguée par une longue tourmente. S'il y'a des exemples contraires, ils appartiennent à des localités particulières. Cependant lorsque l'on voit le peuple Anglais, cette fière et généreuse nation, sous le despotisme de Cromwel — quel est le peuple, qui puisse se flatter de s'en garantir ?

Je le dirai: La liberté finit toujours par se prostituer à un despote. Cependant quand on considère les mortels, comme tous également appelés au bonheur, peut on regretter ces Républiques anciennes, où il fallait tant de victimes pour avoir un citoyen? Je crois, par cette raison, que les gouvernemens Européens ont été et sont encore les plus favorables à l'humanité.

Je sens néanmoins tout ce qu'il y a de grand, tout ce qu'il y a d'héroïque dans l'histoire des Grecs et des Romains; mais

je ne vois à aucune époque de la durée de ces peuples l'image d'un peuple heureux.

Les Grecs si admirables sous Miltiade, et sous Thémistocle, ne déployèrent ce caractère d'un courage indomptable, que parce qu'ils avaient sous les yeux le contraste de l'esclavage et de la liberté.

Mais les Athéniens furent constamment les persécuteurs des plus hautes vertus, et l'appui de tous ceux, qui furent les corrompre.

Les Lacédémoniens n'entretinrent l'orgueil de leurs moeurs, que par la dégradation avilissante de leurs esclaves.

Et ces Romains, si dignes de notre admiration, périssaient de famine, en même tems qu'ils dévoraient l'Univers. Leurs dettes privées les accablaient, tandis qu'ils conquerraient les richesses du monde. Mais la facilité avec laquelle ils se soumirent à l'autorité des Empereurs, prouve combien

---

ils étaient fatigués de factions et de conquêtes.

Cependant, qu'il en coûte pour rapprocher de ces glorieuses époques cette cadavéreuse République, où l'on ne voit que des monstres, du pillage et des massacres! Mirabeau, ministre du duc d'Orléans, fut l'ordonnateur de ce sanglant édifice. Génie fait pour la destruction, son esprit ne sût concevoir que des crimes, ne sût se complaire qu'à échaffauder des ruines. C'est cet homme, qui mit son orgueil à rompre tous les liens, qui attachent l'homme à l'éternel. C'est cet homme, qui ne vit dans la masse des siècles qu'erreurs et impostures. C'est ce scélérat enfin, qui brisa le cœur des Français pour les arracher à l'amour de leur Roi. Tout le reste de cette fange de factieux n'a fait que se trainer sur la route qu'il a tracée.

---

*Tableau historique de la France  
Révolutionnaire.*

La prospérité de la France a été, très évidemment, une des causes principales de la Révolution française. L'effet des richesses est d'accroître les prétentions d'indépendance de ceux, qui les acquièrent; comme l'effet du faste est de tendre à égaliser les personnes d'un luxe semblable. Aussi le respect, la considération, dûs aux hommes d'une naissance illustre, s'étaient considérablement affaiblis, par suite de l'augmentation des fortunes dans un ordre inférieur. Les Grands secondèrent ces dispositions, en négligeant ce qui devait les distinguer comme grands Seigneurs; plus intrigans à la Cour que courtisans, ils oublièrent leur rang à la ville; ils vécurent avec tout le monde, et ne voulurent plus vivre avec la Noblesse française, avec cette Noblesse, qui seule pouvait être le soutien nécessaire au maintien de leurs honneurs. Ils préférèrent la commodité dans les plaisirs à la dignité dans les grandeurs.

6

Le Trône ne parût plus aussi imposant lorsqu'on se fut familiarisé avec les hommes qui devaient en réfléchir l'éclat. Insensiblement un esprit de critique prit faveur dans les classes fortunées. Leurs prétentions s'accrurent; on chercha à abaisser ce qui était au dessus, pour élever ce qui était au dessous. L'envie, la jalousie protégèrent ces inclinations. Enfin, par toutes ces choses, il s'établit une agitation, très remarquable, dans les classes inférieures. Je ne parle point du peuple, il n'a cessé d'être à son travail, qu'au moment du tocsin.

Ces dispositions commencèrent vers la fin du règne de Louis XV. C'est à la même époque, que des hommes pervers consacèrent leurs plumes à corrompre les esprits, à corrompre le coeur. Ils attaquèrent le Trône et l'Autel; ils décorèrent du nom de Philosophie l'Irréligion, et frappèrent de ridicule ce qui rallie l'homme aux vertus sociales. Les riches de toutes les classes furent les protecteurs de ces esprits dangereux.

—

7

Louis XVI. parvint au trône dans ces circonstances. Cependant, le Roi son prédécesseur, persuadé de la nécessité de donner plus de force au gouvernement, lors qu'on l'attaquait de toutes parts, avait supprimé les Cours de parlement, qui pouvaient entraver l'autorité dans des momens difficiles.

Leur rétablissement fut une critique très prématurée de l'événement le plus remarquable du dernier règne; et ce n'est pas être téméraire, que d'affirmer que la Révolution française en a été une conséquence. Il était impossible, que ces cours ne fussent pas, ce qu'elles avaient toujours été, dociles ou séditeuses, selon les circonstances.

Le gouvernement ne cessa depuis de protéger les innovations, & d'accueillir les innovateurs. a) Avec une nation naturelle-

---

a) Charles quint disoit: Les Etats se mènent d'eux mêmes, les innovateurs en sont les perturbateurs.

ment légère, et portée à la critique, il faut une marche constante & uniforme.

Mais rien ne pourra justifier la guerre, entreprise pour les Américains insurgés; elle fut scandaleuse dans son objet, elle devoit être dangereuse par ses conséquences, & nuisible par son succès même. L'Angleterre avoit plus à perdre en triomphant, que par l'indépendance des Américains. La difficulté de conserver ne pouvoit que s'accroître avec les tems, & devenir d'autant plus onéreuse.

Cette malheureuse guerre a creusé l'aby-me, où la France et la monarchie se sont perdus, 1400 millions de dépenses extraordinaires, b) qu'elle a occasionné, mirent le

---

b) Jamais les ressources de la France ne furent aussi grandes qu'à l'époque de cette guerre; des emprunts de 100 millions se succédèrent avec une rapidité remarquable, & tous furent remplis aussitôt que promulgués. Témoignage incontestable d'une grande opulence, et d'un grand crédit; mais cette faci-

gouvernement dans une tourmente, qui n'a pas cessé depuis cette époque.

L'insurrection des Parlemens s'accrût en raison de la pénurie des tems; & enfin leur résistance séditieuse détruisit, dans sa racine, la vie du gouvernement français. c)

---

lité à trouver un argent nécessaire ne fut pas compensée par les moyens d'en assurer *l'intérêt*.

c) La postérité ne pardonnera pas aux parlemens, d'avoir précipité la monarchie française dans l'abyme. Ils avoient été institués par les Rois de France, pour en maintenir l'harmonie, et non pour être les censeurs téméraires de leur autorité. Organes et interprètes de loix, administrateurs suprêmes de la justice, ils ajoutoient à ces grandes et augustes fonctions, le droit plus auguste encore, d'apporter au pied du trône l'expression de leur sagesse et de leurs lumières. Là leur ministère étoit accompli; et lorsqu'ils franchissoient ces limites, ces magistrats n'étoient plus que de factieux.

Les ministres d'alors cherchèrent à échapper aux difficultés par de grandes innovations, rien ne réussit, parce que rien ne pouvoit suppléer une autorité, qui devoit se soutenir par sa propre force.

---

Il importe peu de savoir aujourd'hui, à quel point les Parlemens en général, et plus particulièrement celui de Paris, ont été influencés par des manœuvres particulières, au tems des dernières années du règne de Louis XVI. Mais ce que personne n'ignore, c'est que ce Prince les avoit fortis du tombeau, et qu'ils avoient tous promis solennellement, d'observer les loix fondamentales de leur institution. D'aucunes manières ils ne pouvoient être considérés comme étant un simulacre, ou une émanation des états généraux; je dirai plus, c'est que les Etats généraux, dans aucun tems, n'ont fait partie de la Constitution française, et qu'ils n'ont jamais eu d'existence que par le pouvoir royal,

Cependant, ce ne sera pas m'écarter de mon sujet, que de dire: que tout ce qui a existé de grand, de noble,

Ce fut à la suite de tous ces débats, que le trésor royal se trouvant épuisé, Mr. Necker fut rappelé au ministère.

de salutaire en France, a été l'ouvrage de nos Rois. Lorsqu'ils commencèrent cette monarchie, ils trouvèrent un pays sauvage, misérable, barbare. De grands & puissans vassaux opprimoient les peuples; les païsans étoient esclaves. Les habitans des villes étoient sous le joug des grands possesseurs de fiefs. La Noblesse elle même ne jouissoit de ses propriétés qu'à charge de redevances personnelles. Ces tems furent d'une barbarie atroce. Nos Rois ont lutté, pendant quatre à cinq siècles, contre cette Constitution meurtrière, qu'on appelloit le régime féodal, avec une sagesse, avec une constance, avec une habileté, qu'on n'a pas assez apprécié. Ils firent des Nobles sans engager des fiefs. Ils affranchirent les païsans, et donnèrent des privilèges aux habitans des villes. Enfin ils créèrent les Etats généraux, et les constituèrent ce que nous les avons vus depuis; les rassemblant dans des tems difficiles, et de

Les États généraux avoient déjà été annoncés, mesure indiscrete autant qu'imprudente. Ce ministre téméraire vit sa gloire dans cette assemblée; son orgueil ne s'étonna de rien, et sa première démarche fut d'en proposer la convocation, avec l'intention déclarée, de

---

crises, mais jamais pour les besoins ordinaires du gouvernement.

Louis XI. finit ces tems de barbarie, et c'est à ce Roi, que nous devons le grand, l'illustre règne de François premier. Epoque, où la Noblesse française prit ce noble et généreux caractère, qui l'a depuis si distinguée. C'est de cette époque que nous voyons des noms, déjà illustres, devenir plus fameux, et orner les pages de notre histoire. C'est à cette époque aussi que l'industrie, que les beaux arts commencent, et nous préparent le grand et magnifique siècle de Louis XIV. Toutes les villes prospèrent, toutes les campagnes se fertilisent. L'oeil de nos Rois veillait sur ce vaste et majestueux ensemble, lorsque les organes de la justice ont frappé et détruit cet antique et imposant édifice.

faire donner au tiers état une représentation équivalente à celle des deux autres ordres.

Le Parlement de Paris fit quelques remontrances à ce sujet, ce fut son dernier soupir. On lui opposa une assemblée de Notables, qui à une très grande majorité rejetta cette innovation.

Mr. Necker n'en persévera pas moins dans son fallacieux projet; *étayé*, disoit il, *du bruit sourd de l'Europe*, mais très réellement appuyé par les clameurs du tiers, qu'il avoit provoquée, il le fit agréer par le Conseil de sa Majesté.

Cependant, il est possible que le Roi, qui avoit à se plaindre d'une partie de l'ordre de la Noblesse, et de la dernière assemblée du clergé, voyant la nécessité d'affujettir ces deux ordres à un impôt territorial, uniforme, pensât à se donner, par le secours du tiers, un appui nécessaire. L'existence politique, qu'il accorda à cet ordre, son voeu exprimé de supprimer le tirage de la milice, ainsi que

les gens de main morte , étoient des titres qui sembloient devoir lui mériter la confiance de cette portion nombreuse de ses sujets. Il appartenoit à l'âme de ce vertueux Prince de sentir le prix de l'une et de l'autre.

Mais tous les élémens de cette barbare Révolution dérivent principalement de cette innovation traitreusement calculée, et du lieu qui fut déterminé pour la résidence des États généraux, au centre de toute la corruption, à portée de toute la canaille que comporte la populace immonde d'une ville immense. Ces deux circonstances ont produit les grands déchiremens de la monarchie française.

Aucunes des calamités, que l'histoire a transmises au monde, n'offre un spectacle plus digne de pitié, plus rempli d'horreurs, que celui des Français cherchant leur liberté sur des monceaux de cadavres, et sur les ruines du plus bel Empire.

Tout dans cette criminelle Révolution a été dirigé par la jalousie, par l'ingratitude, par la

scélératesse. Des hommes distingués par leurs naissances, remarquables par leurs richesses ; des hommes, qui devoient tout à la bienfaisance des Rois de France, se sont tournés avec hypocrisie et lâcheté contre le meilleur des Princes. Ce sont eux, qui ont créé ce monstrueux assemblage, qu'ils ont décoré du nom de peuple. Ce sont eux, qui l'ont recruté d'une populace aussi féroce que sanguinaire. Ils se sont ralliés sans honte, sans remords, à l'homme de tous les vices, à l'homme de tous les crimes. a) C'est par ce monstre que la Révolution française a pris ce caractère de férocité, qui fera maudire le nom français, tant que les pages de l'histoire en demeureront empreintes.

Cependant c'est alors, que le Ministre du Roi, que l'homme de la Nation française, que Mr. Necker pouvait et devait prendre la marche honorable, que lui préservaient les circonstances. Il avait à défendre l'autorité royale des atteintes des factieux. Il avait à sauver le peuple des dangers de

---

a) Le duc d'Orléans.

la licence. Il avait à arrêter les manœuvres des scélérats, qui voulaient tout détruire, afin de tout posséder. Mais il aimait mieux être lâchement le complice d'un parti, que d'être le serviteur fidèle de son Prince.

Mr. Necker n'ignorait pas, que la force morale de la double représentation aurait pour appui une force physique, qui pouvait tout renverser, parce que rien ne pourrait lui résister. C'était donc à modérer cette tendance, qu'il devait employer tous ses efforts. Sa conduite, pendant le tems que durèrent les disputes, à l'occasion de la vérification des pouvoirs, dénote bien plus un factieux qu'un Ministre.

Alors la Nation ne voulait que de l'ordre, alors la majorité des représentans désirait le bien; et les agitateurs ne connaissaient ni leurs forces, ni leurs moyens.

Il était possible, à cette époque, de présenter une charte nationale, qui eut été un témoi-

témoignage éclatant de la bonté éclairée du plus vertueux Prince. C'était offrir le plus touchant de tous les spectacles, celui d'une immortelle bienfaisance, célébrée par la reconnaissance d'un grand peuple. Quel plus beau moment a jamais été à la disposition d'un homme !

La séance du 23 Juin eut lieu quelque tems après le moment dont je viens de parler ; elle fut trop brusque dans ses formes, et elle n'était que trop évidemment le dernier effort d'une autorité mourante. Les représentans du tiers venaient d'éclater en infurrection, ce n'était pas le moment d'offrir plus qu'il ne convenait d'accorder.

La timide équité détruit l'art de régner

*P. Corneille Mort de Pompée.*

C'est dans ces circonstances que le gouvernement devait faire un grand effort, c'est alors qu'il fallait de l'audace, et une grande promptitude d'exécution.

B

Le Roi pouvait déclarer, en séance royale, que ses intentions étaient pures comme la vertu; mais qu'il ne reconnaissait plus pour représentans de son peuple des hommes, qui donnaient à ses sujets l'exemple scandaleux de la révolte.

Il fallait casser les Gardes françaises, ou les éloigner de Paris.

Louis XVI. devait quitter Versailles en Monarque.

Il fallait ensuite placer le trône des Rois de France au milieu d'une Armée de 50 mille hommes & faire voir aux soldats français ces Bourbons toujours dignes de leur antique courage, et de leur renommée. C'était dans un camp que les Lys de France pouvaient reprendre leur primitive splendeur.

On pouvait finir cette grande et imposante scène par une nouvelle convocation d'Etats généraux, conforme aux anciens usages. Mais le coeur du Roi l'éloignait trop de ces moyens violens.

Le parti que l'on prit fut calculé comme mesure de police. Les troupes furent morcelées, et placées à portée de la plus active corruption. Aucune force ne s'opposa à l'insurrection lorsqu'elle s'engagea à l'occasion du renvoi de Mr. Necker, et amena la journée mémorable du 14 Juillet. Dès lors le sceptre des Bourbons fut brisé.

Cette insurrection commença par l'attroupement de quelques milliers de brigands, qui signalèrent leur marche par les éffigies du duc d'Orléans et de Mr. Necker; hommage digne, sans doute, de l'un et de l'autre. Les cris, les hurlemens de cette populace yvre et féroce répandirent une frayeur générale dans Paris. Cette frayeur s'augmenta par le bruit, que l'on fit traitreusement repandre, que le Roi voulait faire bombarder cette première ville de son empire. Tout prit les armes, le plus grand nombre pour la sûreté particulière de leurs maisons; le reste marchant, où les agitateurs les dirigeaient, cherchait avec fureur des victimes. Le sang coula bientôt, et ces monstres for-

cenés se trouvèrent heureux, d'avoir pour enseignes les têtes sanglantes des mahleureux, qu'ils venaient d'égorger.

La Bastille baissa ses ponts aux premiers hurlemens de ces cannibales. Les gardes françaises, dans ces journées d'horreurs, devinrent les soldats du crime; presque tous s'enrôlèrent sous les drapeaux de l'infamie et de la trahison.

C'est dans cet ensemble de crimes et d'épouvante, que le 17 Juillet le Roi fût forcé de traverser Paris au milieu de 200 mille furieux. Lui seul y offrait l'empreinte auguste de la vertu et de la sérénité. Il fut reçu à l'hôtel de ville par les principaux factieux, qui se montrèrent insolemment les maîtres de leur Roi.

Louis XVI. revint de cette déplorable journée, le dernier des Français par l'humiliation, le premier par son courage! Ses jours ne cessèrent d'être en danger pendant plus de dix heures, qu'il fût au milieu de ces forcenés.

Ce fut à la suite de toutes ces horreurs, que Mr. de Tolendal trouva, que la France était bien restaurée par ces mêmes événemens. Il qualifia, avec emphâse, ce malheureux Prince le réstaurateur de l'empire.

Cependant l'ordre de la Noblesse avait été contraint, par les plus impérieux motifs, a) de se réunir au tiers ; mais il était facile de prévoir, et même depuis longtems, que cette réunion deviendrait forcée, si elle n'était volontaire. L'opposition de la Noblesse eut été, je crois, plus convenable à l'époque des élections. Alors elle pouvait déclarer, qu'elle ne reconnaissait pour étatsgénéraux, que ceux qui étaient conformes aux anciens usages. Ne Payant pas fait, je pense que ses représentans ne pouvaient trop tôt se mettre en présence du tiers, et être là où on attaquait l'autorité royale. L'ordre de la Noblesse avait pour soutien tout ce qui en impose

---

a) On menaçait les jours du Roi, et de sa Famille, si cette réunion n'avait pas lieu.

aux hommes, ses distinctions, sa gloire, son courage. Et sans contredit les premiers orateurs appartenaient aux ordres privilégiés.

Cependant, à dater des événemens du 14. Juillet, la majorité de l'assemblée se prostitua à tous les scélérats, qui furent lui en imposer. L'insurrection fut mise à l'ordre du jour. L'esprit de sédition se répandit avec la rapidité d'un incendie. Toute la France fut armée, (a) et presque tous ses habitans furent transformés en brigands incendiaires et assassins.

---

(a) Ce fût peu de jours après le 14 Juillet, que des hommes inconnus répandirent par tout, une frayeur générale; en annonçant, que des brigands venaient ravager les campagnes; les habitans des villes, les païsans s'armèrent et se rassemblerent, mais rien ne parût. Il est vraisemblable, que cette invention eut pour objet d'avoir un prétexte pour armer le peuple.

La nuit du 4 Aouſt couronna ce terrible préliminaire, en mettant les biens de la Nobleſſe au pillage. Il eſt à propos de remarquer, que les principales motions d'expropriation furent faites par un évêque, & par un gentilhomme, dont la famille réunifſait à neuf cens mille livres de révenus en places, les honneurs les plus remarquables. Mais il y a des hommes nés pour être ingrats, comme il y en a de faits pour la bienfaifance.

L'intervalle du 4. Aouſt au 5. Octobr. fut principalement employé en diſcuſſions ſur les droits de l'homme.

La ſouveraineté fut déclarée une propriété nationale, inaliénable, compoſée de la majorité du peuple. Ce qui littéralement voulait dire: que déformais *les Français ſeraient le ſouverain des Français*, & qu'il n'y aurait plus de gouvernement en France, ni d'autorité tutélaire.

La ſouveraineté du peuple eſt un principe destructeur des peuples; un principe dont

la pratique est incompatible avec leur bonheur, avec leur tranquillité; un principe dont l'exercice fomenté une fermentation dévorante. Et quoi de plus barbare, que de donner aux hommes le droit de renverser l'existence sociale, aussi souvent qu'on peut exciter en eux des passions violentes et haineuses. Une démocratie peut convenir chez un petit peuple, où il ne se trouve aucun mobile d'ambition; mais dans un grand empire, où tant de places provoquent la cupidité, il faut, que sous un pareil gouvernement, tout se culbute sans cesse.

Quelques articles des droits de l'homme suivirent cette emphatique déclaration. Et c'était en présence de l'Eternel, disaient ces chefs de brigands, qu'ils proclamaient cette production sauvage.

Mr. Burke nous a transmis à cet égard une grande & importante vérité, en nous disant: que *l'art est la nature de l'homme*; aucune idée ne réfléchit autant de lumière. C'est nous apprendre, ce qui est incont-

stable, que sa nature est de tout acquerrir, de tout devoir à son travail, à son industrie, à son étude.

Un sauvage ne naît point chasseur, comme le tigre & le renard, il le devient par l'expérience, par l'usage.

Je dirai même, que le sauvage n'est point l'homme de la nature; ou pour mieux m'exprimer, n'est point l'homme de la nature de l'homme; parce qu'un être quelconque ne peut être considéré dans son état naturel, qu'autant qu'il se trouve dans la condition que comportent ses facultés. Celles d'un sauvage n'ont point acquis un développement convenable à la destination de l'espèce, à la quelle il appartient.

Mais sur toute la terre l'homme n'existe que par son travail & son industrie, sur toute la terre l'un & l'autre sont le fruit d'un apprentissage.

Les enfans des païsans s'exercent aux travaux des campagnes. Les fils d'arti-

sans apprennent un métier. Les fils des marchands pratiquent le commerce. Les enfans des magistrats étudient les loix. Le fils d'un gentilhomme enfin se pénètre de l'honneur de servir son Prince & sa patrie avec fidélité & avec courage.

L'homme seul doit être guidé par une morale transmise, par une religion révélée ou profane. Lui seul a besoin d'être contenu par des loix. De toutes ces circonstances nécessaires à la vie de l'homme en société, dérivent forcément plusieurs classes différenciées par leurs habitudes, par leurs préjugés, par leurs capacités. Les confondre c'est créer un monstre, qui se dévorera sans cesse.

Quelques jours avant le 5. Octobre l'assemblée avait présenté à la sanction royale les différens articles de cette déclaration des droits. Mr. Necker, depuis son factieux rappel, dominait exclusive-

ment dans le conseil du Roi, & par cette raison l'on peut présumer, que ce fut par suite de sa perfide adresse, que le rapport, relatif à cette sanction, eut lieu le 5 Octobre. Il excita de grandes rumeurs dans l'Assemblée, parceque le Roi y faisait quelques observations, & plus encore, parce que l'on avait besoin de toutes ces clameurs, pour l'insurrection, qui devait avoir lieu ce même jour. Insurrection dont Mr. Necker était parfaitement instruit, puisqu'il prévint le magistrat, qui dirigeait les approvisionnemens en farine pour tout le royaume, & plus particulièrement, ceux de Paris & de Versailles, qu'il y aurait 60 mille consommateurs de plus dans cette dernière ville. Ce fut la veille de cette barbare journée, qu'il donna cet avertissement.

Des émissaires furent envoyés à Paris, pour annoncer que le fonctionnaire du pouvoir exécutif refusait sa sanction aux loix, qui proclamaient pour jamais les

droits sacrés & inaliénables des peuples. Cette circonstance, ajoutée à celle d'un mouvement, qui devait avoir lieu ce même jour, donna au peuple toute l'ardeur nécessaire à l'exécution des crimes, que l'on se proposait de commettre dans cette journée d'abomination.

Le Roi & sa Famille ignoraient la catastrophe, qui se préparait. Ce fut entre deux & trois heures de l'après midi que le Roi en fut instruit. Il était à la chasse.

Des femmes yvres, des bandits déguisés en femmes, formaient la digne avant-garde, qui précéda, de quelques heures, l'armée, qui arriva dans la nuit.

Je n'entrerai dans aucun détail sur cette journée, parce que toutes les circonstances d'horreurs en sont connues. a)

---

a) On peut voir à cet égard l'instruction du procès du duc d'Orléans.

J'observerai seulement, que deux factions étaient très remarquablement prononcées dans cet ensemble, que Mr. de la Fayette semblaît commander,

L'une, dont le projet était d'enlèver le Roi & sa Famille, & de les mettre sous la garde des revoltés.

L'autre, qui était celle du parti d'Orléans, voulait les meurtres les plus sacrilèges, & s'ils ne furent pas accomplis, ils furent très évidemment tentés. Le dévouement immortel des gardes du corps de service, arreta la rage régicide d'une multitude altérée de crimes. (b)

L'assemblée ne dit pas un mot sur cette barbare & sanglante scène. Elle ne resta à

---

b) Plusieurs de ces gardes furent massacrés, & leurs têtes sanglantes furent portées à Paris sur des piques par les salariés du duc d'Orléans,

Verfailles, que le tems nécessaire à son établissement à Paris,

Depuis quelque tems elle convoitait avec évidence la dépouille du clergé de France. Elle employa deux ou trois mois à se mettre en mesure d'exécuter cette criminelle & scandaleuse expropriation.

Elle fut scandaleuse, parceque c'était dégrader l'existence respectable du clergé, & détruire un témoignage vénérable de la piété de nos ancêtres. Elle fut criminelle par ses motifs, & encore plus parce que toutes les conséquences en devaient être sinistres ou desastreuses.

Le clergé de France possédait aux mêmes titres, qui garantissent sur toute la surface de la terre la propriété légitime des hommes. Ses droits portaient sur des donations antiques, sur des défrichemens, qui lui étaient personnels, & enfin sur des acquisitions faites par suite de ses économies. Il avait pour gardien de ses biens la loi la plus réverée chez toutes les na-

tions , qui' respectent l'être suprême, & craignent sa justice.

On a prétendu détruire ces droits, en disant, que l'individu ecclésiastique ne pouvait ni transmettre à sa mort, ni aliéner de son vivant; hé bien! je me fers de cette même loi, & je dis: qu'il n'y a que d'imposteurs brigands, qui puissent ne pas voir dans l'esprit de cette loi l'attention privilégiée, de conserver au clergé de France l'existence complete de sa propriété.

Vous avez déclaré, hommes sacrilèges, que ces biens appartenaient à la nation; à quel titre? dans quel tems lui ont ils appartenu ?

De quelque manière, qu'un grand peuple s'établisse dans un país, son premier regard se porte sur l'assurance des propriétés; & si, dans l'existence d'un grand envahissement, il se fait un partage de terres il devient sacré, dès qu'il est consommé. Voilà la morale que le maître de l'Univers

a imprimé aux hommes, dès l'origine du monde.

Mais à quelle époque votre nation a-t'elle fait le sacrifice de ses biens ? & si elle l'avait fait, une infamie seroit de les reprendre.

Vous avez dépouillé le clergé, pour salarier vos criminels complices. Vous l'avez dépouillé, pour devenir avec plus d'impudeur les bourreaux de votre pais, pour être les persécuteurs de tous les peuples, qui vivent dans la crainte de Dieu, dans le respect pour leur souverain, & sous la garde de son autorité tutélaire.

Ces biens étaient la fortune du pauvre. Ils étaient un témoignage de la piété féconrable des hommes ; & tel qu'en fût l'emploi, ils servaient l'industrie que vous avez détruite, ils étaient utiles aux campagnes, dont vous dévorez les malheureux habitans.

L'assignat naquit un jour de cette expropriation sacrilège, & c'est par ce papier

pier du crime que toute l'Europe est aujourd'hui un théâtre de souffrances.

Je ne suivrai point l'assemblée dans le général de ses decrets (a). Il suffit de favoir, qu'elle faisait des loix pour qu'on n'en suivit aucunes. Les insubordonnés étaient sous sa protection, les incendiaires, les assassins étaient sous sa sauve garde. Elle avait ses émissaires pour répandre l'esprit d'insurrection dans l'armée. Elle avait sa milice pour brûler les châteaux, pour en égorger les propriétaires. Infatigable en horreur, sa rage destructive s'alimentait par le meurtre & par le pillage.

C'est dans ces circonstances que cette assemblée convoqua une fédération, pour le 14 Juillet 1790. Elle fut formée par des députations de toutes les milices du

---

a) Lorsque je dis l'assemblée, il faut sous-entendre la majorité. La minorité opposa constamment le plus vertueux courage aux forfaits les plus inouis.

royaume. 50 mille fédérés se rendirent à Paris. Ils vinrent jurer d'être les esclaves de leurs criminels représentans. C'était en présence de leur Roi captif, & ce fut à la face du ciel qu'ils proférèrent ce serment de lâcheté & de confusion. Ce jour là le peuple français se couvrit d'une honte ineffaçable.

Sur toute la surface de la France il sanctionna les crimes, qui le deshonorait. Partout il se courba devant l'insolence superbe de ses représentans, partout il applaudit à leurs criminels bienfaits.

Ce fut sur un autel de boue, que dans tous les départemens on eut l'impudeur sacrilège, d'offrir au redempteur des hommes cet ensemble de forfaits. Ce fut sur son évangile que l'on consacra la rébellion, le meurtre, le pillage, tous les crimes qui peuvent désoler la terre.

Il est tems de parler des Jacobins.

Dès le commencement de la révolution il s'était formé des clubs. Le plus remarquable, à son origine, fut celui de la députation des Brétons. Ces mandataires infidèles furent les premiers, qui méditèrent la ruine de la monarchie française.

La faction d'Orléans ne conspirait que contre le Roi, et sa famille.

Cependant beaucoup d'autres agitateurs s'étaient coalisés pour provoquer à tous les désordres.

La conformité des vues de ces différentes associations les réunit en deux clubs. L'un prit le nom de Jacobins, du lieu de ses assemblées. L'autre s'intitula club de 89.

Des hommes de toutes les classes furent admis indistinctement dans l'un et dans l'autre. Cependant celui des Jacobins se composa d'une manière plus populaire. La fortune du duc d'Orléans fut à la disposition de celui-ci, et je crois que c'est à cette cir-

confiance que l'on doit attribuer l'ascendant qu'eut cette société dès son origine. Un autre avantage, qu'elle eut encore, fut de s'associer les journalistes les plus remarquables, par leurs plumes incendiaires.

Cependant ces deux sociétés existèrent sans rivalité, jusqu'à la réunion de la subalterne, qui fatiguée de sa nullité, se confondit avec celle des Jacobins. Ceux-ci étaient les maîtres dans Paris, par la populace qu'ils tenaient à leur solde: ils le furent ensuite de tout le royaume, parce que toute la France était à genoux devant cette ville de forfaits.

Il se forma de toutes parts des associations à cette société, mère et protectrice de tous les crimes. Cependant on n'obtenait cette faveur que par un dévouement absolu aux grands principes, qui en apparence proclamaient la liberté et l'égalité; mais qui, dans la politique de fait, ne tendaient qu'à mettre les Jacobins en possession de tous les pouvoirs, en jouissance de toutes les fortunes.

Bientôt ils firent la loi à l'assemblée, bientôt ils disposèrent de toutes les places. Ils prirent leur position en conquérans, et se maintinrent par la terreur. Avançant dès qu'il était convenable, mais ne retrogradant jamais. Luttant avec *circonspection* contre l'esprit de liberté et d'égalité, qui les gênait, et cependant se servant de ce même esprit pour faire des progrès. Cette contradiction réussissait par le fait des *sansculottes*, qui n'ont jamais dû concevoir d'autre égalité que celle de leurs haillons. C'est pourquoi tous les démocrates, qui parvenus à de grandes places, ou à des emplois lucratifs, ont voulu, par cette raison, arrêter la révolution, ont tous été sacrifiés.

Tel est le fond de la politique des Jacobins. C'est un corps, dont la queue dévore continuellement la tête. Les chefs disparaissent, mais la société se maintient, par l'effet même de ses amputations.

L'état révolutionnaire de la France s'est maintenu par leur seule puissance. Eux

seuls déterminent les grandes scènes : à eux seuls appartient le sceptre de l'anarchie. Il est dans leurs mains par le pouvoir de la crainte, et encore plus par la cupidité naturelle aux hommes.

Ce fut pour mériter la bienveillance de cette société, qu'un gentil homme, (a) remarquable par les grâces, dont lui et sa famille avaient été comblés par la plus infortunée Princeesse, *par la Reine de France*, fit à l'assemblée la motion, de supprimer l'ordre de la Noblesse. Le décret en fut prononcé au milieu des plus bruyans applaudissemens. Il eut lieu à l'ouverture d'une séance de l'après midi, et il n'y eut point de discussion. Les mémorables défenseurs de la justice et de l'honneur étaient absens. (b)

La Noblesse en France devait être considérée comme une illustre propriété nation-

---

(a) Charles Lameth.

(b) Particulièrement Mr. l'Abbé Mauri & Mr. de Cazalès.

rale. Elle était, pour tous, un objet d'utilité par ses services; elle était, pour tous, un objet d'émulation par ses distinctions. Placée au poste de l'honneur, c'était pour en donner partout le noble exemple. Un gentilhomme contractait en naissant l'obligation honorable, de combattre pour son Roi, d'être le défenseur de sa patrie; ses plus beaux jours devaient appartenir aux dangers. (c) Quel inconvénient pouvait on trouver dans cette disposition particulière d'un grand peuple, d'avoir des hommes, dont la vie était une honte, quand l'honneur n'en signalait pas l'existence?

---

(c) Il y a un lot pour chaque profession, dit Montesquieu: La gloire et l'honneur sont pour cette Noblesse, qui ne connaît, qui ne voit, qui ne sent de vrai bien, que l'honneur et la gloire.

Il dit encore: cette Noblesse, toute guerrière, cette partie de la Nation, qui

Croyez vous, représentans de la Nation, d'après vos institutions sauvages, que la nature seule distribue le sentiment de la gloire dans le coeur des hommes? croyez vous, que le besoin impérieux, d'une estime remarquable, que l'amour de la renommée, que ces nobles sentimens, puissent exister parmi des hommes soumis à votre abject système? parcourrez toute la terre, parcourrez toutes les pages de l'histoire, vous

fert toujours avec le Capital de son bien, qui, quand elle est ruinée, donne sa place à un autre, qui servira avec son Capital encore; qui va à la guerre pour que personne n'ose dire, qu'elle n'y a pas été, qui, quand elle ne peut espérer les richesses, espère les honneurs, et lorsqu'elle ne les obtient pas, se console, parce qu'elle à acquis de l'honneur. Toutes ces choses ont nécessairement contribué à la grandeur du royaume. Et si depuis deux ou trois siècles il a sans cesse augmenté sa puissance, il faut attribuer cela à la bonté de ces loix, non pas à la fortune, qui n'a pas cette forte de constance.

verrez que les peuples, qui ont transmis à la postérité les exemples mémorables des plus hautes vertus, sont en même tems ceux, où l'inégalité des conditions était portée à l'extrême. Chez les Grecs, l'esclavage était une dette de la naissance, chez eux une classe nombreuse d'habitans n'avait aucun privilège politique. Les enfans seuls des citoyens devenaient les hommes de la patrie, les hommes de la liberté.

Les Romains se partageaient de même en plusieurs classes. Les patriciens si illustres par l'élevation héroïque de leur caractère, firent de Rome la maitresse de l'Univers; et si ensuite cette capitale du monde fut asservie, elle le fut par le crime de la multitude, corrompue par les tribuns. César ne fit que saisir en grand homme les circonstances favorables à son ambition.

Mais quoi de plus utile à un grand peuple, que d'avoir des familles, dont l'existence honorée est en même tems surveillée par le tribunal sévère de l'opinion; des

familles, où les loix de l'honneur marquent d'infamie celui qui manque à sa parole, où la lâcheté ne trouve plus d'asile, où la bassesse soit plus dégradante. De cette législation impérieuse, et nécessaire à un ordre distingué, se forme un esprit dont l'opinion s'empare, pour vivifier toutes les classes inférieures. La valeur du soldat français était un effet de cette opinion, il estimait le courage, parce qu'il le voyait estimé dans la personne de son Officier; parce qu'il le voyait la source d'honneur. L'esprit d'un Regiment se formait de la considération attachée à sa réputation sans tâche. Il fut un tems où c'était un témoignage honorable d'être Grenadier français.

Par tout les hommes ne s'élèvent au dessus du vulgaire, que là où il y a des distinctions remarquables, que là où elles sont durables. Et quelle plus digne récompense pour un père, que de voir ses enfans honorés par les vertus de sa vie!

Mais il n'appartenait pas à un assemblage d'avocats et de procureurs de rien sentir de ce qui élève l'âme.

J'ai quelque fois pensé à la marche qu'auroit suivie un corps de représentans, entièrement composé de gentilshommes. Ils auraient tous voulu signaler une aussi grande époque par ce qui aurait pu les rendre dignes de la reconnaissance des hommes. Ils auraient respecté un Prince, qui en était le bienfaiteur. Ils auraient respecté une religion, qui en est la consolation et l'espérance; et en tout ils se seraient montrés les dignes amis de la justice et de l'humanité.

Cependant l'assemblée, de plus en plus affermie par les Jacobins, ne savait que suivre la ligne criminelle, que cette société lui traçait. Une Province heureuse par le gouvernement paternel de son Souverain, heureuse par son climat, & qui jouissait de tous les biens d'un sol fertile, fut troublée dans son existence de paix, par des scélérats avides de massacres. Bientôt ce malheureux país devint un théâtre d'épouvante. Des brigands sanguinaires vinrent, la torche & le fer à la main, prêcher, sur cette terre étrangère, le pillage & les meurtres.

Ces monstres, émissaires des Jacobins, avaient pour chef ce Jourdan, qui dans la Révolution avait fait fortune par l'atroce métier de coupeur de têtes. Cet exécration scélérat se montra digne de la confiance des Cannibales, qui l'employèrent. Le Comtat d'Avignon fut ravagé par cette bête féroce, & par les compagnons de sa rage. Je ne traçerai point ici les crimes qui furent commis. Il suffit de savoir, que 100 déplorables victimes furent arrachées des prisons de l'anarchie, impitoyablement massacrées, puis entassées, encor vivantes, dans une glacière, qui devint le tombeau de ces infortunés. La putridité de ces cadavres dévoila cette horreur d'anthropophages.

Jourdan était sous la protection déclarée de l'assemblée nationale.

L'envahissement de ce malheureux país avait pour objet de dégrader un Souverain, respectable comme Prince temporel, plus respectable comme chef spirituel de l'église.

C'était au culte révéré d'une religion bien-faisante par sa morale, sainte par les mérites de son divin fondateur, que les sacrilèges instigateurs en voulaient. La conquête d'une Province ne leur était d'aucune importance; mais il convenait à leur politique, de détruire dans l'esprit des peuples, le respect dû aux ministres des autels. Les discussions, qui eurent lieu à cet égard, furent dirigées par les Jacobins vers la but qu'ils se propofoient.

Cependant l'ascendant qu'avait pris l'assemblée sur lesprit de la Nation française, ne s'était établi que par de criminelles profusions. Il ne pouvait se maintenir que par le crédit des assignats. Il était donc important de déterminer la vente des biens du clergé. Ce fut pour la faciliter que l'assemblée décréta le remboursement de toutes les charges de judicature, de celles des trésoriers de France, & des Secrétaires du Roi; auquel on ajouta la liquidation d'un arriéré énorme. Cette brusque & prodigue disposition fit retirer subite-

ment de la circulation tout le numéraire en or & en argent ; de manière que l'assignat fut exclusivement employé aux achats de consommation ordinaire, & n'offrit point, par cette raison la surabondance nécessaire aux acquets de la dépouille des biens du clergé. Pour obvier à cet inconvénient il fut décrété que les acquereurs pourraient ne réaliser en paiement, que le douzième du prix total de l'acquisition ; ce qui donna à cette vente un succès remarquable.

Néanmoins le commerce prit, en même tems, un accroissement considérable, par l'empressément que l'on mettait à se défaire d'un numéraire qui n'obtenait qu'une fragile confiance. On anticipa sur les besoins de l'avenir par des emplettes de toutes les espèces. Le commerçant & le négociant s'approvisionnèrent outre mesure par la même raison. Cependant ces avantages furent balancés par la vraisemblance que les principaux Souverains en Europe ne souffriraient pas constamment l'inolen-

te audace des destructeurs de toutes les autorités légitimes. Ils furent encore balancés par le grand nombre de mécontents & par un état de crise qui semblait ne pouvoir être durable. Ces différentes circonstances firent, que l'assignat n'éprouva d'abord qu'une perte modérée, mais progressive ensuite; au mois de Juin de l'année 1791 il souffrait d'un déficit de 15 pour 100 (a).

Ce mois fut l'époque d'un des plus déplorable évènements de la Révolution. Le Roi fatigué de sa prison, tourmenté de sa dégradation, avait formé le généreux dessein de franchir l'intervalle immense qu'il y avait de son humiliation à l'existence royale. Mais aussi bon père, aussi bon mari, que vertueux Prince, il n'aurait jamais admis une entreprise où il eut fallu laisser ce qu'il avait de plus cher, sous le couteau des régicides. Toutes les mesures étaient prises. Le départ de cette auguste Famille eut lieu vers minuit.

---

a) Depuis ce tems la perte s'est accrue jusqu'à 76 pour 100.

Cependant ce grand événement ne fut fû que le lendemain matin. A huit heures tout Paris était encore tranquille. A neuf le peuple commença à s'assembler, plus agité de craintes, plus frappé d'étonnement qu'il n'était ému de fureur. A dix heures il se fit ouvrir les portes du Palais; il entra en foule dans tous les appartemens, il vit & respecta tout; rien en fut pillé, rien ne fut dégradé. Tant il est vrai, que la première idée du crime appartient rarement à la multitude. Ici il n'y avait rien de prémédité, & le sentiment de cette populace fut celui du respect profond pour la demeure de son Souverain. Cette scène m'a toujours parue très remarquable.

Les royalistes se livraient à l'espérance. Une frayeur stupide était empreinte sur le visage des factieux. L'assemblée ne faisait que balbutier; lorsqu'un coup de canon se fit entendre. Tout à coup la scène change, le triomphe du crime ranime tous les scélérats. Bientôt on dit, de toutes parts, le Roi est arrêté. Cet événement fut le sujet d'une

d'une douleur profonde pour le petit nombre,  
d'une joie brutale pour le parti démocrate.

On fait les circonstances de cette fatale arrestation. Il est certain que la Reine fut reconnue à Ste. Menchould; et il paraît vraisemblable, que le Roi eut été arrêté dans cette ville, sans la présence d'un détachement de Dragons, qui en imposa au maître de poste.

Mais personne n'ignore le crime qui porte sur la tête de ce scélérat. Tous les crimes disparaissent devant le forfait de cet exécrationnable monstre. Il osa faire arrêter son Roi, cherchant des Français au milieu d'un peuple égaré. Son Roi échappé au fer des assassins, fuyant des tigres altérés de son sang; son Roi, qui n'aspirait à sa liberté, que pour devenir le fauteur de ses criminels sujets. Le premier cri de son coeur, sur la terre des hommes, eut été le cri d'un père. Mais la providence voulait que cet infortuné Prince fut, pour les races, présentes et futures, un exemple de toutes les souffran-

ces, comme un exemple de toutes les vertus.

Louis XVI. fut traduit prisonnier à Varennes, et ramené à Paris; ayant sans cesse sous les yeux le spectacle hideux d'un peuple enivré de ses forfaits. Les parisiens signalèrent leur turpitude, par l'appareil criminel qu'ils mirent à recevoir ce malheureux Prince. C'était l'image de toutes les vertus au milieu de tous les crimes. Trois de ses fidèles Gardes du Corps, objets illustres de son choix et de sa confiance, n'échappèrent à la rage des furieux que par miracle. On voulait les massacrer sous les yeux mêmes de la Famille royale.

Mr. de la Fayette fut encore l'insolent ordonnateur de la captivité de son maître; il y mit toute la recherche d'un homme fait pour servir les tyrans, aux quels il obéissait. La Roi ne dormait qu'en présence d'un géolier. La Reine fut traitée de même.

L'Assemblée, dans cette calamiteuse circonstance, déclara l'interdiction du pouvoir royal;

d'un pouvoir conservateur, sous lequel les Français vivaient depuis 1400 ans; au quel ils devaient la plus riche industrie et les beaux arts. D'un pouvoir créateur, et protecteur des fondations les plus augustes, des établissemens les plus féconds. D'un pouvoir enfin, qui donnait partout des témoignages de sa bienfaisante surveillance. La France prospérait depuis 300 ans par ce fortuné régime, et c'est le meilleur de ses Rois qu'on a traité avec cette ignominie. Cela prouve combien les bienfaits produisent de monstres.

Le tems de la déchéance de la royauté fut celui où l'assemblée s'occupait de terminer sa sauvage production. Le Roi fut obligé à de grands sacrifices pour se défendre de l'influence du parti républicain. Le résultat de ces intrigues fut une débile constitution, dont l'ensemble des loix était une provocation à l'insubordination. On offrit ce misérable cède à la personne désignée pour être Roi. L'espérance, que les Français reviendraient de leur égarement, déterminait l'acceptation de Louis XVI.

Pendant à cette époque l'émigration était déjà très considérable. Mais longtems auparavant des Princes, chers à toutes les âmes nobles et sensibles, étaient devenus, par leur dévouement aux principes de la monarchie française, l'objet de l'animadversion du parti révolutionnaire. D'insolens brigands, déjà altérés d'un sang si précieux, mirent en inquiétude pour des têtes si chères. Le Roi, par cette raison, désira que Mgr. le Comte d'Artois, et Mgr. le Prince de Condé s'éloignassent. Leur départ fut un témoignage de leur respect pour une volonté qu'ils avaient toujours réverée.

Un Prince de la Maison de Lorraine, et Mr. le Maréchal de Broglie s'éloignèrent par la même raison.

Ensuite les événemens du 5 Octobre, l'agitation féroce et continuelle de la populace firent successivement partir beaucoup de monde. Les vuides s'accrurent sensiblement, jusqu'à la fin du mois de Juin 1791, époque où commença véritable-

ment l'émigration de la Noblesse française. Plusieurs motifs la déterminèrent. La captivité du Roi; la déchéance de la Royauté; des lettres qui furent un appel à la Noblesse de certaines provinces; l'insurrection des troupes toujours croissante; l'éclat de la convention de Pilnitz. Mais, plus que toutes ces raisons, les Princes, frères de Louis XVI. (a) sacrifiant tout au généreux espoir d'arracher des mains des factieux leur Roi, fit rassembler, sous le panache des Bourbons, 20 mille gentilshommes, dévoués à l'immortelle entreprise, d'être les libérateurs de leur infortuné Monarque.

Un destin contraire à fait échouer cet illustre projet.

---

(a) Tout le monde fait, que *Monsieur*, frère du Roi, ainsi que *Madame*, eurent le bonheur d'échapper, lors du départ de la Famille royale. Ce bonheur fait aujourd'hui l'espoir des François fidèles,

Cependant les nouvelles loix n'apportèrent aucun changement à l'état révolutionnaire de la France. Le peuple fit partout ses élections au gré des agitateurs; et par cette raison cette assemblée fut composée d'une manière plus barbare que la précédente. Il s'y forma, dès son origine deux partis, toujours prêts à se dévorer. L'un composé d'hypocrites constitutionnels. L'autre se prononça d'abord en insurrection contre le chef-d'oeuvre qu'ils avaient jurés de révéler.

Le zèle constitutionnel des ministres les fit expulser; ils furent remplacés par des coryphées de la canaille (a). Ces hommes méditaient déjà, avec leurs chefs, les catastrophes, qui eurent lieu dans cette année 1792.

Ce fut sous ce ministère que la guerre fut déclarée à l'Empereur. On a pensé que

---

(a) Ils étaient particulièrement protégés par Brissot, qui à fait de l'isle St. Domingue un champ de massacres.

cette déclaration avait été déterminée par des manoeuvres du parti royaliste. Des raisons bien plus vraisemblables, que celles que l'on allégué dans cette opinion, expliquent plus naturellement les motifs de cette déclaration.

La paix protégeait la nation française; dans l'attention qu'elle devait donner à la marche de ses représentans; et l'entreprise de détruire tout à fait un pouvoir déjà très dégradé, était très hazardée dans le premier moment de son respect pour ses nouvelles loix. L'intérêt des factieux était donc de détourner cette attention vers un objet qui fit une grande diversion. La guerre en était le plus grand moyen.

Des avantages d'une autre importance résultaient de cette mesure. La guerre, par ces dépenses, fournissait à toutes les profusions nécessaires au projet capital. Il était alors d'autant plus facile de profiter l'affignat à tout ce qui pouvait favoriser les plus exécrables desseins, que le pouvoir surveil-

lant ces dépenses, était en même tems celui, qui menait cette intrigue. D'ailleurs toutes les chances de la guerre étaient en faveur des factieux; ils triomphaient par ses succès, et par ses désavantages ils triomphaient du pouvoir qu'ils voulaient détruire. Enfin elle motivait le départ des troupes réglées en garnison dans Paris (b). Objet essentiel à l'exécution des entreprises projetées.

Cette déclaration eut lieu à la fin du mois d'Avril 1792. Ce fut à la fin du même mois que l'armée française, croyant marcher à une conquête assurée, fut mise dans une déroute de la plus grande confusion.

Le Roi avait cependant déjà formé sa garde militaire. Il eut été difficile d'être dévoué d'une manière plus prononcée à la

---

(b) L'esprit de ces troupes était ou constitutionnel, ou royaliste, mais également ennemi des Jacobins.

sûreté de sa personne, que l'étais le corps des Officiers de cette garde. Il aurait tout bravé pour contribuer au rétablissement de la noble, de l'ancienne et magnifique Garde des Rois de France. Le Soldat sentait l'importance et l'honorable de son état, & en tout - ce corps était susceptible d'une grande resolution, si on eut voulu l'employer. Les factieux sentirent les conséquences de cette disposition; ils corrompirent trois ou quatre misérables, qui firent les dénonciations qu'on leur demanda; et sur la motion d'un brigand régicide, la suppression de cette Garde fut prononcée (a)

Le licenciement eut lieu à la fin de Mai. Il fut un prognostic des plus déchirans malheurs. On vit tous ses braves soldats pénétrés des conséquences sinistres de leur désarmement.

---

a) Le duc de Brissac, commandant de cette garde, fut décrété d'accusation.

Dès lors les projets de ces exécrables monstres furent en évidence. Un rassemblement de 24 mille bandits fut décrété. b) Il devait camper sous les murs de Paris. Cependant le Roi, secondé par le voeu d'une partie de la garde nationale parisienne, refusa de sanctionner ce décret. Dès ce moment la canaille ne cessa de vomir les plus féroces imprécations contre ce respectable Prince. Les murailles furent couvertes des feuilles incendiaires. Toutes les places retentirent de provocations aux plus abominables crimes, jusques aux lieux, où le peuple oublie ses peines & ses fatigues, furent convertis en prêches séditieux. Ces sinistres symptomes furent les avant-coureurs de la désespérante journée du 21. Juin.

Ce jour le palais des Tuilleries ne fut point forcé. La garde nationale de service

---

b) On a dit, et cela est très vraisemblable que l'objet de ce rassemblement était d'enlever le Roi & sa Famille & de les transférer dans les provinces du midi, dans le cas où les événemens de la guerre nécessiteraient cette mesure.

ouvrit elle même les portes. Aussitôt une horde innombrable se précipite dans les cours, se précipite dans les escaliers et arrive à la salle des gardes, avec un canon chargé à mitrailles. Ces furieux ne s'arrêtèrent qu'en présence du Roi. Au milieu de ces assassins il fut d'un courage immortel. c) Sa malheureuse Famille fondait en larmes, tandis que des députés contemplaient cette scène en criminels, qui en étaient les provocateurs.

Le département de Paris interdit le maire pour suite de sa traîtreuse conduite dans cette journée. Le Roi confirma ce jugement; mais la législature rétablit ce monstre dans sa place. Elle ordonna aussi de joindre aux armées les troupes de ligne, qui se trouvaient dans la capitale. Les gardes Suisses étaient compris dans ce décret. Mais leur capitulation, qui en faisait un corps de la garde du Roi, fit qu'il en resta une partie pour ce service.

---

c) Tout le monde fait la réponse du Roi, lorsque quelqu'un lui dit: Sire n'ayez pas peur; *mets la main sur mon coeur,* répond froidement ce Prince, *et vois si quelque crainte l'agite.*

Ces événemens se passèrent dans l'intervalle du 21. Juin au 10. Aoust; jour d'abîmes par les déplorables fuites, et par les féroces barbaries qui en signalèrent la durée. De ce jour Paris fut dans le sang. De ce jour la France fut livrée aux tigres. La nuit, qui précéda cette journée de massacres, fut tranquille; 60 mille Ravallacs la passèrent à aiguïser leurs armes régicides.

L'inquiétude régnaît aux Tuilleries, mais depuis longtems on craignait le comble des malheurs. Les renseignemens que l'on eut de l'agitation qui régnaît aux fauxbourgs St. Antoine et St. Marceau, firent prendre dans la soirée du 9. Aoust la précaution de faire venir six à sept cens gardes Suisses; c'étoit tout ce que ce corps pouvait fournir. La garde nationale de service fut renforcée.

Quatre cens gentilshommes, armés seulement de leurs épées, prirent poste auprès de la personne du Roi.

A sept heures du matin Louis XVI. fit la revue de ces troupes. Des cris de vive

le Roi retentirent alors avec éclat. Des propos du plus sinistre augure se firent aussi entendre. Les canoniers particulièrement manifestèrent les plus mauvaises intentions.

Cependant des motifs, que l'on n'a jamais bien connus, déterminèrent le Roi à aller vers neuf heures, avec sa Famille, à l'Assemblée nationale. On fait seulement que cette détermination fut prise à la suite d'une conversation qu'il eut, ainsi que la Reine, avec un nommé Roederer, exconstituant très entâché du Jacobinisme.

Mais déjà une partie de la garde nationale de service au palais, avait quitté le poste de l'honneur pour prendre celui de la lâcheté et du crime. Lorsque, vers dix heures du matin, l'armée des bandits déboucha par toutes les rues qui aboutissent au carroufel. Les troupes nationales, qui étaient sur cette place, se rallièrent à cet ensemble que l'enfer semblait vomir.

La porte de la cour royale fut bientôt forcée. Une artillerie considérable, soule-

nue par le bataillon nombreux des Mar-  
feillois, formaient l'avant garde de l'armée  
affaillante.

Cependant la première décharge des gar-  
des Suisses mit tout cet horrible assemblage  
dans une déroute générale. Et il a paru  
certain, que si cet avantage avait pû être  
soutenu pas sept à huit cens hommes de ca-  
valerie, la victoire était achevée. On pré-  
nait plus de 30 pièces de canons, et les fu-  
yards n'auraient jamais pû se rallier.

Cependant les plus déterminés de ces ban-  
dits s'arrêtèrent et parvinrent à rassembler la  
plus grande partie de cette populace épou-  
vantée. On remarqua sur les Tuilleries.  
Quelques décharges de canons, chargés à  
mitraille, détruisirent dans un moment le  
brâve et malheureux reste de la garde du Roi.

Alors les gentils-hommes, renfermés dans  
l'intérieur du chateau, cherchaient, avec le  
désespoir de la rage, une issue a), pour pou-

---

a) Toutes les grilles, toutes les premières  
portes étaient fermées.

voir du moins périr en combattant; lorsqu'un sappeur coupa la chaîne de fer, qui fermait la grille de l'escalier de la Reine. Ces gentils hommes se réunirent à ce qui était échappé des gardes Suisses, & entrèrent dans le jardin des Tuilleries. C'est dans cet instant qu'il fut proposé de marcher sur l'assemblée. Cette résolution désespérée paraissait être le voeu général, lorsqu'il fut observé que c'était évidemment compromettre les jours du Roi et de sa Famille. Toute espèce d'efforts devenant inutile, on se sépara. b)

Les cours du château étaient jonchées de morts. Ces braves gardes Suisses, presque tous restés sur le champ de bataille, donnaient un déplorable et dernier témoignage de leur fidélité & de leur valeur. c)

---

b) Plusieurs gentilshommes, & un plus grand nombre de gardes Suisses furent tués, en cherchant à gagner un *asile*.

c) Le plus grand nombre des gardes nationales, du bataillon des filles St. Thomas, qui s'était voué à la défense du château, périt dans cette journée.

Le palais des Tuilleries fut ravagé, toutes les richesses, qu'il renfermait, devinrent la proie d'une populace infatigable dans le crime. d) Elle aurait tout incendié, si on n'eut arrêté sa rage dévorante.

Soixante gardes Suisses, échappés au fer des assassins, furent conduits à la place de grève & égorgés.

Les fuites de cette journée écrasante furent des fêtes de Cannibales; la nature récule d'horreur à l'aspect de ces joies d'anthropophages.

L'assemblée mit le comble à ces forfaits, en condamnant le Roi, & sa famille, à être enfermés au Temple.

Paris, de ce moment, devint un lieu de terreur. On en ferma les barrières. 80 mille  
hom-

---

d) Plusieurs Officiers des maisons du Roi, & de la Reine furent massacrés.

hommes furent sur pied pour chercher le reste infortuné des défenseurs du Roi, pour arrêter les derniers amis de la vertu & de l'honneur. Des milliers de victimes furent entassées dans les prisons de Paris. En même tems on détruisait les illustres monumens, qui devaient rappeler les Français à la gloire. Les statues de Henri IV. & de Louis XIV. furent brisées par les plus lâches des hommes. Cette fangeuse canaille croyait, en mutilant ces chefs d'oeuvres, s'affranchir pour jamais du frein salutaire des loix. Brigands infensés, qui ne voyaient pas, que par leurs sacrilèges forfaits ils attiraient sur leurs têtes tous les fléaux d'une tyrannie sanguinaire & d'une anarchie dévorante.

Dès lors cependant un Prince magnanime entra en France, avec une armée formée par le grand Frédéric. Il voulait être le libérateur d'un Roi dans les fers & de sa Famille opprimée. Il était aux portes de Verdun, lorsque la nouvelle de cette approche, effrayante pour les criminels, mais salutaire pour le reste des Français, se répandit dans

E

Paris. L'alarme fut accrue, à dessein d'augmenter la férocité des lâches. Le tocsin sonna de toutes parts. La bande des homicides s'assemble, se porte aux prisons & le massacre commence.

Les premiers immolés furent les ecclésiastiques renfermés aux Carmes de la rue de Vaugirard. Mgr. L'archevêque d'Arles était au milieu de victimes, qui comme lui allaient être sacrifiées. Lorsqu'on l'appella pour lui donner la mort, il la reçut avec le courage d'un apôtre; ce fût avec la même héroïque résignation que les compagnons de sa gloire la reçurent. Leurs bourreaux étaient des français, ils devaient être des chrétiens; ce fut la seule douleur que ces vertueux ecclésiastiques ressentirent.

Ces barbares monstres arrivèrent à l'abbaye St. Germain, tout couverts du sang qu'ils venaient de répandre, ayant la rage du crime sur leur atroce figure. Là ils firent éprouver toutes les agonies d'un tourment prolongé aux infortunés qu'ils immo-

lèrent. C'était au milieu de morts entassés, qu'ils mutilaient, qu'ils massacraient, qu'ils égorgaient. Cette fureur sanguinaire ne s'arrêta, que lorsqu'il n'y eut plus de victimes à sacrifier.

Ces scélérats se portèrent ensuite à l'hôtel de la Force. Dans cette prison venait d'être renfermée une Princesse du sang de la maison de Savoie. Elle fut outrageusement massacrée, & sa tête sanglante fut portée au Temple, & mise sous les yeux de la Famille royale.

Ainsi périrent des milliers de victimes par le fer des Jacobins, (a) au milieu d'une garde nationale de 80 mille hommes, au milieu d'un peuple de 800 mille âmes. Ces prétendus conquérans de la liberté tremblaient vis-a-vis une poignée

E 2

- 
- a) Pareil massacre eut lieu à Versailles le 9 Septbre. Les malheureux prisonniers d'Orléans y furent amenés pour y être martyrisés, puis égorgés.

de scélérats, qui n'avaient d'audace, que par ce que tout était dans la crainte autour d'eux.

La Guillotine, à cette époque, était déjà l'ignoble & barbare remplacement des nobles images de nos Rois. Elle fut placée en permanence sur la place du Carroufel. Et un tribunal d'assassins eut l'exécrable mission de fournir journellement des victimes sur ce sanglant autel. On y vit immoler les hommes les plus recommandables. Tous périrent avec courage, tous se trouvèrent heureux d'être délivrés d'une terre de sang & d'horreur.

Cependant le Roi de Prusse était alors maître de Verdun, conquête signalée par la magnanimité. C'était au nom du Roi de France que ce Prince prenait possession des païs conquis. L'Armée de l'Empereur fécondait ses généreux efforts. Les plaines de Champagne voyaient les vainqueurs; lorsqu'un motif, le plus respectable sans doute, arrêta ces heureux & rapides pro-

grès. Du moins il est vraisemblable, que l'espérance de sauver une illustre Famille, déterminâ une retraite inattendue.

Alors vingt mille Gentilshommes français, ayant à leur tête les frères de leur Roi, les dignes émules du vainqueur d'Yvri, brûlaient d'impatience de donner sous de si illustres Chefs des preuves mémorables de leur valeureux zèle. (a) Ils étaient tous remplis d'une généreuse émulation, lorsque l'ordre de cette retraite fut signifié. La conternation succéda au plus heureux espoir.

Cette retraite se fit, & tout le territoire conquis fut évacué par le vainqueur. Les

---

a) Une autre Armée de gentilshommes avait de même cette noble confiance, qui promet la victoire à la valeur invincible. Rassemblée aussi sous le pannache des Bourbons, elle avait pour Chefs ces Princes, qui font revivre toute la gloire du grand Condé.

Français ne trouvèrent plus d'opposition. Le Brabant, le duché de Deuxponts, Spire, Worms, Mayence furent envahis. Les contributions furent pour les Chefs, le brigandage fut pour tous.

Pendant ces tems les élections pour la Convention avaient eu lieu; par tout où il se trouva un profond scélérat, là il y eut un député; tant le génie français avait de confiance dans les criminels.

Le premier décret de cette Convention fut de déclarer, que la royauté était abolie en France. Il n'y eut point de discussion; & ce qui eut fait reculer d'horreur six mois auparavant, ne produisit aucune sensation.

Les Français cessèrent dès lors d'avoir aucune espèce de gouvernement, ce qui n'est arrivé à aucun peuple depuis l'origine du monde. Les scélérats devinrent tout, & la Nation ne fut plus considérée que comme un vil bétail destiné aux bouche-

ries de la guerre. De lâches brigands, ramassés dans les plus vils tripots, concentrèrent en eux tous les intérêts de la France ; & pour éviter le supplice dû à leurs forfaits , ils résolurent d'immoler un million de Français au maintien de leur barbare existence.

Ce fut pour cimenter leur atroce puissance qu'ils envoyèrent dans les provinces des Commissaires , auxquels il fut enjoint de composer toutes les autorités, tant municipales que de département , de criminels comme eux. Ce fut pour l'appuyer davantage, qu'ils firent nommer des Commissaires subalternes , chargés de surveiller ces infâmes magistratures; on désarma tout ce qui ne mourrait pas de faim; on salaria le reste, & on lui mit les armes à la main.

Tel était le tableau de la France lorsque ces forcénés jurèrent d'immoler à leur rage le plus infortuné des Rois. Un Prince dont la vie privée était un exemple de toutes les vertus, Un Prince dont le régime

fut signalé par de continuels bienfaits. C'est ce même Souverain qu'on a égorgé sur un échafaud, en présence de 80 mille hommes armés, & de 600 mille barbares, qui assistèrent à cette exécration tragédie.

Depuis longtems le Roi ne dormait, ne veillait, ne parlait, qu'en présence d'infâmes, qui gagnaient leurs vies par cette atroce surveillance. Les épanchemens, si nécessaires aux infortunés, lui étaient interdits; Il ne pouvoit être père au milieu de ses enfans; il ne pouvait être époux auprès de la compagne de sa gloire et de ses malheurs.

Il était depuis cinq mois dans cette gêne; a) lorsqu'il fut forcé de comparaitre devant des hommes affamés de son sang. Les crimes, qu'on lui imputait, étaient ou de la plus évidente imposture, ou donnaient de nouvelles preuves de sa sensible & généreuse bonté. On l'accusait d'avoir se-

---

(a) La Famille royale éprouvait le même fort.

courru les enfans de son Frère, on l'accusait de n'avoir pas abandonné les Sœurs de son Père; aucunes de ses réponses ne purent souffrir de répliques. Mais innocent ou coupable, on voulait sa mort, parce qu'elle favorisait le plus pervers dessein; (b) et que dans la circonstance de la guerre elle devait produire une défense désespérée.

Une seconde comparution eut lieu; Mr. de Sèze y lût un mémoire où l'on démon-

---

(b) A cette époque la députation de Paris, dont étaient Marat et Robespierre, voulait créer un pouvoir exécutif, dont le duc d'Orléans aurait eu la présidence, sans responsabilité. Ce projet fut traversé par le parti rival. Les intrigues qui eurent lieu à cette occasion, finirent par un décret qui ordonnait la translation de toute la Famille des Bourbons à Marseille. Il n'y avait aucune raison qui motivât cette précaution générale. Si ensuite le parti de Robespierre s'est défait du duc d'Orléans, c'est qu'il ne leur était plus bon à rien, et que la politique exigeait ce sacrifice.

trait l'impofure (a). Les feuilles de Marat prévalurent. Il n'y eut point de difcuffion dans cette caufe éternellement exécrationnable. L'arrêt de mort fut prononcé par une majorité de trois à quatre voix, malgré les cris d'une minorité, qui demandait l'appel au peuple.

Toute la France fe tût devant ce tribunal de Ravallacs.

Cependant le jour de l'horreur, ce jour qui couvre les Français d'un opprobre éternel, fut le jour de la plus grande gloire pour ce Prince immortel. Son courage, fes vertus ne furent jamais dans une évidence plus céleste. Ne pouvant désormais être le bien-

---

(a) On ne peut féparer Mr. de Malesherbes des derniers momens de Louis XVI. c'est la fenfible et courageufe vertu qui s'attache à l'infortune, et qui ne craint point de s'immoler, quand il s'agit de fauver un ami, en prouvant l'innocence du plus vertueux des Rois.

fauteur de ses sujets, que par un grand exemple, il leur donna celui d'une mort héroïque autant que chrétienne. Sur l'échafaud il ne vit dans ses bourreaux, dans ce peuple avide de son supplice, que des hommes égarés, et son dernier moment fut consacré à invoquer l'Eternel pour qu'il les détrompât & surtout pour qu'il voulût leur pardonner.

Toutes les vertus du ciel accueillirent sans doute son âme angélique.

L'Europe fut frappée de douleur par ce malheureux et à jamais déplorable événement. Toutes les âmes sensibles en furent consternées. Mais ce qui fera trévaillir la postérité, fut célébré en France par des joies. On fut forcé de se cacher pour répandre des larmes.

Les assassins ne quittèrent plus la hache homicide. Elle devint le sceptre avec lequel ils gouvernèrent le peuple le plus honteusement esclave. On renversa son gouvernement, on égorga son Roi, on brisa ses autels; il voit tous ces forfaits sans murmures; et lorsqu'on lui ordonne de s'af-

sembler et d'applaudir, il s'assemble et applaudit. Peuple méprisable par ta lâcheté, tu ferais pitié, si tu ne faisais horreur!

Et les Soldats français se dégradèrent jusqu'à manger le pain des régicides. Ils avaient les armes à la main, et ils s'en sont servis pour soutenir les bourreaux de leur Roi. L'honneur leur prescrivait, lorsque le Prince de Cobourg parut à la tête de son armée, (b) d'aller au devant de ce général,

(b) Le Prince de Cobourg attaqua, vers la fin de Février, les Français maîtres du Brabant, et d'une partie du Brabant Hollandais; à la fin de Mars il les avait chassés de ces pais. Il continua de les battre jusqu'à ce qu'il fut libre de faire le siège de Valenciennes. Il se rendit maître de cette place en cinq semaines. Cette conquête fut le prodige des talens et de la valeur. La forteresse de Condé s'était rendue quelques jours auparavant. Les capitulations furent telles qu'il plut au vainqueur de les imposer. Le Roi de Prusse dans le même tems, s'emparait de Mayence avec la même gloire.

de tomber à ses pieds, et de lui demander vengeance. Ils étaient alors les libérateurs de leur país; ils arrêtaient des flots de sang, ils devenaient les bienfaiteurs du monde, et les soldats des Bourbons. Mais ils préférèrent de combattre pour des monstres, à être vainqueurs sous les drapeaux de l'honneur et de la gloire. Ils périrent dans la honte et dans le désespoir.

Cependant une Armée, connue sous le nom d'Armée royale & chrétienne, s'immortalisait par ses victoires, autant que par les motifs, qui lui avaient mis les armes à la main. L'honneur, la Religion avaient rassemblés de généreux paissans des provinces de la Bretagne, du Poitou, & de l'Aunis. Des gentilshommes s'étaient mis à leur tête; & ils entrèrent en campagne armés de leur courage. Trois fois on leur opposa des armées renouvelées, trois fois elles furent détruites.

La Convention ne pût dissimuler ni ses pertes, ni son effroi; elle mit l'un et l'autre

en évidence par de nouveaux forfaits. Les habitans des païs circonvoisins furent requis, d'aller massacrer les défenseurs des objets les plus chers à l'humanité. La Garnison de Mayence fut adressée à cette boucherie, et elle obéit, elle qui avait promis solennellement, de ne point servir contre aucuns des alliés du Roi de Prusse, marcha pour seconder les ennemis de la nature entière, contre des hommes qui combattaient pour la cause de tous les peuples.

La Convention ordonna encore, de réduire en cendres le respectable païs de la Vendée; forests, villages, campagnes, tout fut incendié, tout fut dévasté.

Cependant, malgré ces barbares précautions, la victoire fut fidèle aux amis de l'honneur et de la vertu. Les champs de Laval devinrent le tombeau des infâmes faussaires, qui préférèrent de manger le pain du crime, à garder la foi à un Prince, dont ils avaient eux mêmes célébrés la touchante bonté.

Que le ciel continue à protéger les armes de ces braves et généreux Français! mais tel que soit leur sort, ils vivront et mourront dans la gloire.

Cependant la lutte de deux partis rivaux, mais également criminels, donna un moment de relâche aux persécutions ordinaires. Le parti républicain, composé des Girondistes, Rolandistes, Briffotins, qui était le maître absolu à l'époque du 10 Aoust, ne pût supporter que des hommes, qui avaient été à leurs ordres, vinssent insolemment leur marquer des limites. La guerre s'engagea; et le parti Briffot parvint à faire décréter Marat d'accusation. (a) Mais un coup de sifflet eut bientôt rassemblé un nombre de

---

(a) C'est ce Marat, qui demandait fix cent milles têtes; apparemment pour en composer l'autel de la patrie. On a détruit tous les mausolés des Rois de France, et on en a élevé un à ce scélérat forcené, dans l'église Ste. Geneviève aujourd'hui le Panthéon. Le duc d'Orléans était du parti Marat.

brigands suffisant pour en imposer à l'assemblée. Alors la majorité se composa au gré de cette horde, et trente trois députés, les plus remarquables dans le parti opposé, furent à leur tour mis en état d'accusation,

Cependant un grand nombre de provinces se déclara pour les accusés. La Normandie fut même un instant en état de guerre. La Convention para à tout, en envoyant dans ces provinces des commissaires pourvus d'assignats. Par ce moyen elle parvint à arrêter un mouvement, qui pouvait très promptement tout finir. (a) Ce fut aussi pour faire une utile diversion qu'elle donna deux ou trois séances

---

(a) Ce parti était formidable et tendait évidemment à la destruction des Jacobins. Il était composé d'un grand tiers du royaume. Paris, et la présence des armées, empêchèrent que la totalité des Provinces ne s'expliquât. Si cette disposition avait pu être secondée par les Puissances coalisées, il est très vraisemblable, que la contre-révolution n'eut été

féances à une constitution républicaine, l'ouvrage d'une nuit. La lâcheté de la nation française la fit accepter, et l'insolence de ses législateurs la fit rentrer dans le porte feuille, elle n'eut point d'exécution.

Mais deux villes principales persévèrent dans leur résistance. Lyon et Marseille firent une guerre très vive aux Jacobins. Dans ces circonstances la convention fit marcher des troupes. La ville de Marseille fut ména-

générale, je puis dire que la majorité des habitans de l'Alsace, de la Picardie, de la Brie pense bien. On peut à cet égard avoir des approximations pour tout le royaume par ce qui s'est passé à Marseille, à Lyon, et à Toulon. La majorité du peuple dans ces villes était contrerévolutionnaire. A Toulon les Anglais furent reçus en libérateurs. Mais lorsqu'on a vu des armées, la frayeur a gagné, et les Jacobins ont repris le dessus. Ces Jacobins ont deux terribles auxiliaires, la Guillotine et les assignats

cée par une armée, tandis que l'assignat fait la guerre dans ses murs: elle ouvrit ses portes, et reçut en libérateurs des hommes qui y auraient été pendus un mois auparavant. Lyon se défendit avec plus de confiance, six mille braves royalistes étaient l'âme de cette résistance. Ils eurent à combattre les ennemis du dehors, et à lutter contre ceux du dedans. Les assignats triomphèrent, & cette ville capitula. C'était la paix, c'était l'abondance qu'on lui avait promis. Les monstres y entrèrent avec toute la rage de leurs fureurs fanguinaires.

C'est alors que les tigres se reveillèrent. Barrère fit un rapport sur cet événement, dont la conclusion fut un décret, par le quel une ville de cent quatre vingt mille âmes fût condamnée à être brulée. Ce n'est point à la fureur d'une action de guerre que l'on doit cette féroce résolution, elle fut le fruit d'un froid calcul.

Voilà donc le style de la liberté française. Des monstres, que l'enfer rejeterait de

son sein , peuvent , par leurs seules volontés, faire égorger des milliers de victimes, faire incendier des villes, faire ravager des provinces entières. Ils peuvent désoler 500 milles familles, en précipitant dans les plus ténébreux cachots les malheureux , qui ne courbent pas leurs têtes sous leur atroce despotisme. Que dis-je, ils peuvent à chaque moment les faire massacrer , il ne faut pour celà que leur signature ! Et c'est pour prolonger de pareilles horreurs, que les Français veulent couvrir de cadavres un empire de 24 millions d'hommes. Qu'ils se complaisent dans cette liberté, elle est digne de leurs vertus ! Mais il y a longtems que les forcenés tyrans n'existeraient plus, sans les soins trop prévoyans du gouvernement qu'ils ont dévorés; c'est par ses fortèresses que ce peuple esclave résiste; et non par ce monstrueux assemblage formé par la crainte; cependant, les armes lui tomberaient des mains, si ses bourreaux voulaient le laisser un moment respirer; et il les rendrait aux vertus généreuses, qui ne combattent que pour le secourir; qu'il regarde autour de lui,

qu'il confidère de tous côtés ces barbares échaffauds ; là réside toute la puissance des monstres qui le maitrifent ; là est son courage , là sont écrites ses loix.

Que l'on se rapelle les Français de nos Rois , que l'on compare leur gloire à l'opprobre de ceux d'aujourd'hui. Les Soldats des Bourbons étaient les Soldats de l'honneur , & savaient triompher en guerriers généreux. Les satellites des Jacobins, cruels autant que lâches, ne savent qu'égorger les ennemis, qui n'ont plus les armes à la main.

Et c'est la Nation française, elle qui jadis était remarquable par la douceur de ses moeurs, c'est elle qui donne à l'Europe le sanglant & durable spectacle d'un peuple assassin, protecteur de tous les crimes ; c'est elle, qui a tout sacrifié à des scélérats, jusques à Dieu, qui ne parut sur la terre que pour demander aux hommes de s'aimer, qui fit la première des vertus celle de consoler & de secourir

l'infortuné; Et c'est l'impudicité dans tout son scandale qui succède à la loi (a). Des monstres ont brisé ses autels, pour y substituer leurs échaffauds toujours ensanglantés; & ils persuadent à ce peuple insensé qu'ils le mèneront à un état prospère, le poignard & la torche à la main; tandis que ces imposteurs brigands ne veulent que prolonger leur féroce pouvoir sur une terre de ruines & de carnages, arrosée de sang & de pleurs.

Ces barbares ont dit à ce peuple, que son Roi, qu'il pleurera et que ses enfans pleureront, était un tiran; il l'a cru parceque l'ignorance protège toutes les erreurs; il

---

(a) A Versailles la fête de la débauche, que les patriotes appellent la fête de la nature, a été célébrée dans le lieu consacré à servir de reposoir au St. Sacrement; une fille toute nue y fut exposée pendant la durée du jour. Un grand nombre de villes a célébré une fête semblable.

n'avait qu'un seul défenseur, et il l'a assassiné, c'était l'infortuné Louis XVI. Un tems viendra où il ira gémir sur sa tombe; il n'a péri ce malheureux, Prince que par ce qu'il aimait ses sujets bien plus qu'il n'aimait son pouvoir; on arrosera de ses larmes les pages de l'histoire qui le prouveront.

Mais que l'on compare la prospérité passée de la France à sa ruine présente. Ses manufactures et son industrie nourrissaient un peuple immense; son commerce, le plus riche de l'Europe, repandait l'opulence dans ses villes principales, et améliorait l'existence de toutes; il était le patrimoine du tiers, et ses profits étaient incalculables.

Les propriétaires des campagnes, stimulés par l'accroissement des richesses, augmentaient et bonifiaient la culture.

Les denrées de luxe étaient devenues des denrées communes; tous les objets de consommation acquerraient plus d'abondance.

Les villes offraient généralement l'aspect d'une laborieuse activité; par tout la fortune fecondait l'intelligence & l'économie. Enfin cette prospérité, en adoucissant les moeurs, avait rendu le peuple français le plus socia- ble de l'univers. On pouvait dire que la France était la patrie des étrangers; une police invifible en faisait le féjour de la plus parfaite fécurité; les crimes de l'assassin n'al- téraient point le filence de la nuit, & les plus magnifiques routes étaient sûres comme l'afile des particuliers.

Cependant le gouvernement surveillait, avec une bienfaifance paternelle, ces re- fpectables fondations, destinées à l'indigence fouffrante; il protégeait avec intérêt l'in- ftruction de la jeunefse; il était l'ami des arts, & le bienfaiteur des artistes distin- gués; l'industrie inventive trouvait partout fon appui.

Tel était l'état de ce grand & floriffant royaume a), lorsqu'il est paffé du gouver-

---

a) La note est renvoyée à la fin de l'ou- vrage à caufe de fa longueur.

nement royal entre les mains des plus forcés des hommes ; le feu n'est pas plus dévorant que leurs fureurs destructives. Aujourd'hui les manufactures sont désertes, l'industrie est anéantie, les campagnes sont délaissées ou ravagées. Les villes se dépeuplent ; par tout le silence de la frayeur a métamorphosé cette physionomie française, présage de la douceur & de la gaieté, en sombres ou sinistres regards.

Mais que l'on considère cette malheureuse nation périssant de misère, & n'ayant plus de ressources que dans les criminels salaires des monstres qui la dévorent, b)

---

b) Ce sont les dépenses de la guerre qui nourrissent actuellement la nation française. D'après les comptes rendus dans les premiers mois de l'année 1793 par le député Cambon, la caisse de l'extraordinaire versait, en supplément, chaque mois plus de 300 millions dans la caisse de l'ordinaire. Cependant les impositions du timbre, celles

Que l'on considère sa jeunesse perverse,  
condamnée à périr sous la hache de

---

de tous les particuliers qui avaient quelques fonds à toucher sur les caisses nationales, celles de toutes les personnes riches ou à leurs aïses, se payaient exactement; mais en ne comptant que 300 millions par mois pour les dépenses générales, on aura un total de 3 milliards, 600 millions, qui divisés par une quantité de 12 millions d'individus donneront 300 Livres par tête. Voilà le grand secret de nos révolutionnaires! Tel est le véhicule de nos modernes républicains, la révolution les a ruinés, il faut que la révolution les nourrisse. L'Assemblée, depuis que la faction de Robespierre à la supériorité, ne rend plus de comptes, ou les rend au gré de ce chef de régicides. Mais il n'y a aucune raison pour que ces dépenses aient été diminuées, au contraire elles ont dû être considérablement augmentées, par ces monstrueuses levées, qui ont eu lieu depuis le 1<sup>er</sup> de Juin 1793.

les barbares maitres, ou par le fer des défenseurs de l'humanité.

Les haillons de la misère sont convertis en numéraire, tandis que toutes les incalculables richesses de ce royaume deviennent la proie des tirans qui l'écrasent.

La peste, la famine, dans ces contrées, dévorent ceux, que les montres daignent épargner.

Et ce Peuple en délire ose parler de liberté dans l'esclavage le plus outrageant! Encore s'il était affervi par un grand homme, mais c'est par le plus vil, par le plus lâche scélérat, par Roberspière; (a) un misérable qui n'est parvenu à être le maitre le plus absolu, qui ait jamais existé sur la terre, que par ce que sa médiocrité, encore

- 
- a) L'homme le plus considérable dans le parti de la populace de Paris, dispose de la majorité de l'assemblée, la majorité de l'assemblée dispose des assignats, les assignats disposent des armées & de tout ce qu'on veut.

plus, que sa méchanceté l'a forcé de rester dans la fange; (b) un malheureux, qui n'a d'autre talent que de leurrer une populace affamée de l'espoir du pillage & du partage des terres. Il a promis aux Français l'égalité, il ne les a pas trompés, car ils sont tous également esclaves; & telle est leur liberté, qu'ils n'osent pas même gémir dans leur misère, il faut qu'ils étouffent jusqu'à leurs plaintes. Cependant ce qui devrait le plus les désespérer c'est de se voir en exécration à tous les peuples.

b) C'est le mouvement révolutionnaire qui a amené Robespierre où il est; s'il avait eu un génie remarquable, ou seulement un talent distingué, il y a longtems qu'il ne ferait plus. Une inclination indomptable pour le mal lui gagna la bienveillance du parti d'Orléans; Mirabeau le protégea & fut l'employer parmi la populace de Paris; placé par les circonstances, & encore plus par sa nature, dans ce flot de bourbe, chaque coup de vent l'a approché du rivage. Cependant il n'a su prendre terre que lorsque tout était abat-

Mais un nouveau jour d'horreur vint signaler la férocité régicide de monstres toujours altérés de sang.

tu, lorsqu'il n'existait plus de conspirateurs de première ligne. La catastrophe du 10 Aoust même fut préparée & exécutée par la faction Brissot; dans ce cahos d'épouvantes & d'horreurs, Robespierre & Marat, à la tête des homicides, se rendirent maîtres de la commune de Paris; il aurait du s'en suivre un choc, s'il n'eut pas lieu, c'est que la législature, confiante dans ses forces, méprisa cette nouvelle puissance.

Cependant Robespierre se trouva dans la position de n'avoir à abattre qu'un misérable maire, & quelques complices plus misérables encore; trois à quatre mille brigands le mirent sur le trône le 31 Mai 1793; de là pour arriver au faite du despotisme il n'eut qu'à suivre la ligne qui avait été tracée par ses prédécesseurs. La lâcheté de la nation française était assez éprouvée pour que l'on pût se permettre tous les outrages. Rien n'est étonnant, quand on voit une seule volonté disposer de quatre à cinq

Une grande Princèſſe, qu'un deſtin fortuné ſembloit avoir appellée ſur le trône des Rois de France, qui y fut accueillie avec tous les transports de la joie, qui ne trouva ſur ſon paſſage que des François heureux de la voir, & dont les graces & la majeſté appellaient à tous les ſentimens de reſpect & d'amour, eſt morte ſur un échaffaud, & ce ne fut pas ſon plus grand ſupplice.

Tigres, qui en voulez à Dieu même, il n'eſt pas ſurprenant, que vous ayez ſacrifié à vos fureurs celle, qu'il ſembloit avoir formée pour le bonheur du monde! Tous les malheureux appartenaien à ſon coeur, & ceux qu'elle ne pût conſoler, c'eſt qu'elle ne put les atteindre; elle ne ceſſa jamais

---

millions d'imbécilles. Rien n'eſt frappant, lorsque l'on peut prodiguer les milliards & les aſſaſſins. Toutes ces choſes ſont le produit néceſſaire de la première aſſemblée; dénouement digne de ſes forfaits, de voir Robeſpièrre aſſis ſur un trône, qui menace toute l'Europe, mais ce miſérable y eſt arrivé comme l'écume arrive au rivage.

d'être la femme du coeur de son époux; elle fut constamment la plus sensible des mères, & si elle a eu un tort, ce fut celui d'être tendre & fidèle amie, elle n'a été calomniée que parce que l'amitié a ses préférences.

Lâches, qui deviez tout à vos maîtres, c'est vous qui avez traitreusement ourdis ces impudens mensonges dans les tems de sa gloire; c'est par vous que la calomnie a altéré les sentimens que le public devait à cette grande Princesse; des monstres se sont emparés de ces impostures, d'infâmes journalistes en ont remplis leurs feuilles empoisonnées, et un tribunal de Lucifer en a formé ces chefs d'accusation. Et c'est sur une pareille procédure qu'une Reine de France, qu'une fille des Empéreur est condamnée à périr par la main du bourreau (a)

---

(a) Je demandrai: quelqu'un a-t'il vu un écu de ces millions qu'on a dit avoir été adressés à Vienne? Est-il probable que dans un tems où l'argent man-

Les Français ne cesseront jamais d'être marqués du sang de cette illustre victime.

Cette malheureuse Princesse fut traduite devant des hommes couverts du sang de son époux, payés pour la sacrifier ; ses réponses n'en furent que plus grandes, plus

---

quait toujours, cette Reine ouvrit elle-même le précipice-où bientôt après tout a été englouti ? Était-elle bonne mère ? L'Empéreur, son frère, pouvait-il lui être plus chér que son fils ?

Croit-on qu'une générosité de 30 ou 40 millions, eut échappé à la fagacité de Mr. Necker ? Pense-t-on que celui qui a trouvé le livre rouge n'eut pas dû se mettre sur les traces d'une pareille largesse ? Et quand le fait eut été vrai, autant qu'il est une imposture, il était noble de l'oublier, lorsqu'il n'eut été que juste de le pardonner. J'en appelle à tous les peuples, qui ne sont pas des français.

D'autres horreurs impossibles à la nature formaient le digne cortège de cette accusation principale.

dignes de la postérité ; elle fut à l'échafaud en fille des Césars, en imposant encore à la multitude par la grandeur de son courage. Mais quelle dût être sa déchirante douleur, lorsqu'elle pensa, que sur cet échafaud où elle allait être sacrifiée, ses enfans pouvaient être immolés, ou périr plus misérablement. La mort la delivra de ces affreuses pensées.

Puissances du ciel ! vous consolez cette mère infortunée, mais veillez sur le malheureux reste de cette auguste Famille ; sauvez ces tendres rejettons de nos Rois, qui ne connaissent la vie que par ce qui la rend affreuse ; sauvez cette bienfaisante et courageuse Princesse, (a) conservez la comme modèle de la plus pure vertu, comme exemple nécessaire aux mortels.

Conservez la surtout, pour servir de mère à ces infortunés orphelins, aux quels on ne peut penser sans tréssaillir, et sans repandre des larmes ; qu'ils vivent pour être la consolation des bons Français, qu'ils vivent pour rappeler les autres au repentir !

Et

---

(a) Madame Elisabeth, Soeur du Roi.

Et vous Peuples! qui êtes sous la garde de loix tutélaires, considérez ces horribles assassinats, considérez un Roi de France, et son auguste Epouse, la fille de Marie Thérèse, périssant sur le même échafaud, et voyez les crimes où mène le forfait de la rébellion!

Que ces affreux exemples augmentent s'il est possible, votre amour, votre fidélité pour vos Princes légitimes. N'oubliez jamais qu'ils sont institués par Dieu, qui leur commande d'être vos protecteurs, d'être vos défenseurs; c'est par les loix, organes de leur sagesse et de leur bienveillance, que la sécurité règne sur la terre. Brisez les, vous devenez aussitôt des monstres altérés du sang des hommes; un grand peuple vous en donne le mémorable et terrible exemple. Cependant croyez que ce peuple, sacrilège et sanguinaire, est sous la vengeance du ciel, et que s'il permet qu'il prolonge sa résistance, ce n'est que pour prolonger son supplice.

FIN,

G

Note. p. 87: „*Tel était l'état de ce grand et florissant royaume.*“ On se plaignait des impôts en France; mais on ne remarquait pas assez, que ceux qui en avaient la jouissance par des places ou autrement, le restituèrent. Ils passaient par toutes les mains ouvrières avant de se reproduire en impôt.

Il est évident que la prospérité de la France s'est accrue avec l'accroissement des charges publiques. L'amélioration de la culture, et les progrès de l'industrie en font foi. Il est encore évident, que la suppression de ces impositions n'eut pas fait produire un boisseau de bled de plus.

Il faudrait comprendre qu'on ne mange point l'argent, qu'on vit des denrées, et que c'est la nation qui les consomme.

Enfin le gouvernement français à péri parce que les sujets avaient l'argent et que le Souverain n'en avait point; cela prouve du moins qu'il fallait le rendre.

Mais un ouvrage bien désirable ferait celui, où l'on traiterait de l'impôt dans ces effets, relativement au commerce, à l'industrie, et à la circulation de l'argent. Je

crois, et ce n'est pas sans raison, que l'impôt améliore la fortune générale des particuliers; que surtout il bonifie l'existence du peuple, en augmentant et en multipliant les salaires. Je ne puis ici entrer dans les détails nécessaires; mais personne ne contestera que l'impôt soit autre chose, qu'une portion du numéraire de l'état, passagèrement mise à la disposition du gouvernement, et dont il crée autant de revenus particuliers qu'il y a d'individus payés.

On devrait considérer que dans un état, tel que la France, les familles propriétaires de terre, sont au plus dans la proportion de 1 à 10, et qu'elles ne cultivent au delà de leur consommation, que pour parvenir à des échanges, qui leur sont utiles ou agréables.

Il faudrait considérer encore, que les non-propriétaires de terre n'acquierrent la possibilité d'un revenu que par le mouvement de l'argent. Que ces revenus soient composés d'intérêts fondés sur des capitaux, ou par des moyens d'industrie quelconque; ce n'est que par la circulation qu'ils peuvent atteindre les produits des campagnes. Mais ce qu'il y a de plus admirable dans l'effet

de cette circulation, c'est que par elle s'opère une distribution équitable de toutes les denrées; c'est par elle que chacun est mis à même d'en avoir une portion relative, et convenable. Je ne raisonne point pour les pauvres, parce qu'il n'y a aucune donnée pour celui qui n'a ni propriété, ni industrie; ses ressources appartiennent à l'exercice de la première des vertus.

Je vais me servir d'un exemple. On peut croire qu'il y avait en France pour deux milliards de numéraire, parce qu'on a la certitude d'une fabrication de 800 millions en or, et que la quantité d'argent y était au moins d'une moitié *en sus*.

On peut penser aussi, que de ces deux milliards, 1200 millions seulement étaient en circulation, parce que l'or entrant pour peu dans les dépenses annuelles, et que ce qui pouvoit y en être employé, était certainement plus que compensé par l'argent en réserve.

Que l'on suppose maintenant 500 millions d'impositions dans ce royaume, ce qui fera un quart du total de son numéraire. Les contribuables versent 500 millions dans le trésor du Prince, le Prince rend aux sujets une somme de 500 millions.

Par cette disposition la circulation des espèces est certainement accrue, & la masse du numéraire en stagnation en doit être diminuée dans une proportion quelconque. Si l'impôt augmente la circulation, alors l'industrie, le commerce en profitent, alors la main d'oeuvre se perfectionne, les négocians deviennent plus entreprenans, l'agriculture s'améliore. Et par suite de tous ces avantages on vend plus à l'étranger, qui nécessairement acquitte une portion des contributions, & augmente les moyens de prospérité générale.

Je me résume : L'impôt rend la circulation de l'argent plus abondante, l'abondance de la circulation de l'argent accroît l'industrie. L'accroissement de l'industrie tend nécessairement à l'augmentation des produits de la terre, voilà ce qu'il est possible de démontrer, & le sujet d'un grand ouvrage.

Il ne faudrait cependant pas en conclure, qu'on ne doit pas observer de mesure dans les impositions; je pense qu'elles ne sont jamais exagérées, quand elles ne comprennent que le quart du numéraire qui est dans l'état; il est peut être même possible d'aller jusqu'au tiers.

Cependant une chose remarquable dans la situation des finances de la France, c'est une stagnation de 800 millions. Mais ce qui n'est pas moins digne d'attention, c'est que les produits des fermes générales avaient considérablement augmentés sous le règne de Louis XVI. & indépendamment d'une faible augmentation dans ces impôts. Preuve manifeste, que le peuple consommait d'avantage, preuve manifeste d'amélioration dans les salaires, d'accroissement dans les fortunes, & dans les produits,

Mr. Necker, dans un ouvrage sur l'administration des finances du royaume, s'est plu à nous présenter le tableau des impositions sous l'aspect perfide d'un gouvernement, qui dans l'attitude d'un anthropophage, dévore le sang du peuple. Mr. Necker, si heureux en calculs, permettra-t-il qu'on lui fasse deux questions? Le gouvernement de France détournait-il par les impositions une livre de pain de la subsistance du peuple? Est-ce appauvrir le peuple que de multiplier les salaires?

---

*Errata.*

Pag. 45. l. II. la, *le*

Pag. 50. l. 7. leux, *leur.*

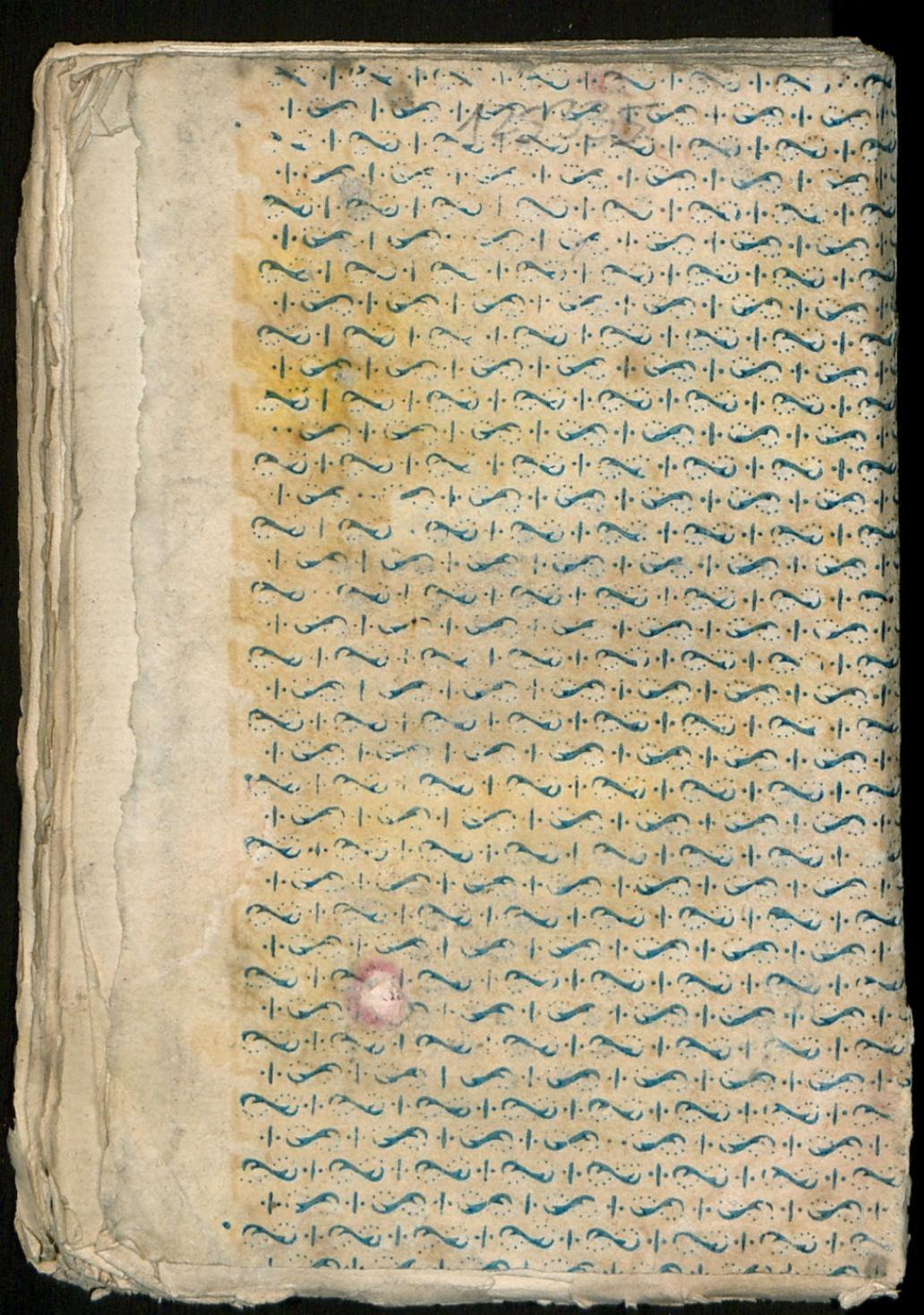
Ad 5335

ULB Halle 3  
006 817 483



v. 18





Inches

Centimètres



Farbkarte #13

B.I.G.

TABLEAU HISTORIQUE  
 DE LA  
 FRANCE  
 RÉVOLUTIONNAIRE

PAR  
 LE CHEV<sup>R</sup>. DE BOISDEFFRE  
 SOUS-GOUVERNEUR DES PAGES DU ROI.



Quand les Sauvages de la Louifiane veulent  
 avoir du fruit, ils coupent l'arbre au pied  
 et cueillent le fruit.

*Esprit des Loix.*



A LEIPZIC,  
 1 7 9 4

*Handwritten signature and date: 15 30*